



ROBIC
+ DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

AVOCATS, AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
DEPUIS 1892

CHANSON THÈME DU HOCKEY CHANGE DE CHAÎNE

ALEXANDRA STEELE*

LEGER ROBIC RICHARD, S.E.N.C.R.L.

AVOCATS, AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Au mois de juin 2008, les partisans de hockey ont soulevé un tollé lorsque la CBC, («Canadian Broadcasting Corporation»), a affirmé son intention de cesser d'utiliser l'œuvre musicale «Hockey Night in Canada», laquelle précédait les matchs de hockey diffusés à la CBC depuis 1968.

Selon ce qui a été rapporté, Mme Dolores Claman, l'auteur de l'oeuvre, et la CBC n'ont pu s'entendre sur les termes du renouvellement de la licence permettant à la CBC de diffuser l'œuvre musicale. Les parties étaient impliquées dans un litige concernant l'utilisation de l'oeuvre et le paiement de certaines redevances depuis plusieurs années.

Alors que les négociations de renouvellement de licence étaient toujours en cours entre la CBC et Mme Claman, le diffuseur privé CTV a surpris la CBC et les partisans de hockey en faisant l'acquisition des droits d'auteur dans l'œuvre musicale « Hockey Night in Canada ». Par cette entente, cette oeuvre pourra désormais être entendue au *Réseau des sports* (« RDS »), *Television Sports Network* (« TSN »), ainsi que pendant les Jeux Olympiques de Vancouver de 2010 sur le réseau CTV.

Certains médias ont rapporté que CTV a obtenu les droits d'auteur à perpétuité. Cependant, au Canada, les droits ont une durée limitée à la vie de l'auteur, plus cinquante (50) ans, après quoi ils tombent dans le domaine public.

Clairement, la rédaction justicieuse d'une entente par des spécialistes qui sont au courant des conséquences légales des clauses contractuelles est d'importance capitale puisque les termes de cette entente peuvent être impactés ou modifiés par la législation existante et celle applicable en vertu du contrat.

© CIPS, 2008.

* De LEGER ROBIC RICHARD, S.E.N.C.R.L., un cabinet multidisciplinaire d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce. Publié dans le Bulletin Automne 2008 (vol. 12 n° 3) du cabinet. Publication 068.096.

LEGER ROBIC RICHARD, S.E.N.C.R.L.
1001, Square-Victoria - Bloc E - 8^e étage
Montréal (Québec) Canada H2Z 2B7
Tél.: (514) 987-6242 Fax: (514) 845-7874
www.robic.ca info@robic.ca

ROBIC

- + DROIT
- + AFFAIRES
- + SCIENCES
- + ARTS